

Annexe de la délibération sur le Débat d'orientations budgétaires

Rapport d'orientations budgétaires 2021

Préalablement au vote du budget primitif, l'organe délibérant des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements comportant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, du Conseil départemental mais aussi de l'ensemble des établissements relevant de ces entités, doit tenir un débat sur les orientations générales du budget dans les deux mois qui précèdent l'examen de celui-ci. Ces dispositions s'appliquent également aux budgets annexes.

Vu les articles L2312-1 du CGCT

Vu les articles D2312-3, D3312-12 et D5211-18-1 du CGCT

1) Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement

Fonctionnement

Dépenses : 2 100 000 €

Recettes : 2 100 000 €

Investissement

Dépenses : 500 000 €

Recettes : 500 000 €

2) Les engagements pluriannuels envisagés, notamment en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme

Année	Projet	Dépenses	Recettes
2021	Col Izoard	40 000 € HT (48 000 € TTC)	
	Maisons du Parc – grenier Arvieux	38 000 € HT (45 600 € TTC)	37 780 €
	Restauration Moulin d'Arvieux	20 000 € HT (24 000 € TTC)	
	Signalétique	16 500 € HT (19 800 € TTC)	
Total 2021		114 500 € HT (137 400 € TTC)	37 780 €
2022	Col Izoard	75 000 € HT (90 000 € TTC)	35 130 €
	Maisons du Parc - accès appartement ADC + parking Arvieux	12 000 € HT (14 400 € TTC)	9 380 €
	Restauration Moulin d'Arvieux		16 000 €
	Signalétique	10 500 € HT (12 600 € TTC)	13 200 €
Total 2022		97 500 € HT (117 000 € TTC)	73 710 €
2023	Col Izoard		63'110 €
	Signalétique	10 500 € HT (12 600 € TTC)	8 500 €
Total 2023		10 500 € HT (12 600 € TTC)	71'610 €

- Aménagement et requalification paysagère du col Izoard
Montant total 126 712,55 euros HT sur 2020-2022. Recettes : Europe 39,96% soit 50 685,02 euros HT, Région 29,97% soit 38 013,77 euros HT, Département 9,99% soit 12 671,26 euros HT
Dépenses, exécution des travaux :
 - En 2021 pour 40'000 € HT (48'000 € TTC)
 - En 2022 pour 75'000 € HT (90'000 € TTC).
 Recettes, demandes de versements :
 - Fin novembre 2021 pour 35'130 €, à valoir sur 2022
 - Fin novembre 2022 pour 63'110 €, à valoir sur 2023.

 - Aménagement des maisons du Parc
Restes à réaliser sur la subvention 2012 (prorogée jusqu'en 2022) : 81 710,794 euros HT : 3^e étage de la Maison du Parc, Sas appartement Arche des Cimes et parkings Maison du Parc.
Recettes : Région 78,18% soit 63 881,50 euros HT
Dépenses, exécution des travaux :
 - Aménagement du 3^{ème} étage de la maison du Parc en 2021 pour 38'000 € HT (45'600 € TTC)
 - Sas d'accès à l'appartement de l'Arche des cimes début 2022 pour 6'000 € HT (7'200 € TTC)
 - Parking maison du Parc en été 2022 pour 6'000 € HT (7'200 € TTC).
 Recettes, demandes de versements :
 - Fin 2021 pour 37'780 €, à valoir sur 2022
 - Fin 2022 pour 9'380 €, à valoir sur 2023.

 - Restauration pour remise en état de fonctionnement du moulin d'Arvieux
Montant total 20 000 euros HT. Recettes : Région 80% soit 16 000 euros HT 2020-2022
Dépenses : exécution des travaux en 2021, sauf si retard pris.
 - Recettes, demandes de versements :
 - D'un acompte sur la part de travaux payée, ou du solde si tout est achevé, fin 2021, à valoir sur 2022
 - Du solde de subvention, si retard dans les travaux, en juin 2022 au plus tard.

 - Réalisation d'un guide de la signalétique et de plans de jalonnement de la SIL
Montant total 27 000 euros HT. Recettes : Région 80% soit 21 600 euros HT 2020-2022
Dépenses, études, élaboration charte, plans de jalonnement, réalisation et édition guide :
 - En 2021 pour 16'500 € HT (19'800 € TTC)
 - En 2022 pour 10'500 € HT (12'600 € TTC).
 Recettes, demandes de versements :
 - Fin 2021 pour 13'200 €, à valoir sur 2022
 - Fin 2022 pour 8'500 €, à valoir sur 2023.
- 3) Des informations relatives à la structure et la gestion de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget

Pas de dette